

<p>Réunion du conseil d'université des 28-29/06/2012 <i>Extrait des décisions</i></p>
---

**Point 01**      **Adoption de l'ordre du jour des 28-29/06/2012**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour des 28-29/06/2012.

**Point 02**      **Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 29-30/03/2012**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité avec une abstention le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 29-30/03/2012 avec les modifications proposées par Monsieur Leonhard.

**Point 05**      **Suite de la procédure d'élection du Vice-président allemand**

Le conseil d'université demande à l'unanimité avec une abstention la direction de l'UFA :

- de convoquer une Assemblée générale extraordinaire des établissements membres pour le 16/11/2012 ;
- de faire procéder à la publication de l'appel à candidatures à la fonction de Vice-président(e) allemand(e) dans la version modifiée avec le 02/10/2012 comme date limite de candidature ;
- de convoquer une réunion extraordinaire du conseil d'université pour le 19/10/2012 au cours de laquelle aura lieu l'audition des candidats ;
- d'informer immédiatement les établissements membres de la tenue d'une Assemblée extraordinaire des établissements membres le 16/11/2012 ;
- de faire en sorte que les parties de l'Assemblée extraordinaire concernant l'élection soient dirigées par le comité électoral ;
- d'examiner, à la lumière des récents développements quels éléments du règlement général des organes et du règlement électoral devront le cas échéant être modifiés pour éviter à l'avenir tout ambiguïté.

Par ailleurs, le conseil décide de confirmer le mandat du comité électoral. Le conseil d'université souligne que la question des critères d'éligibilité à la présidence est clairement précisée sur la base des prises de position juridiques des ministères français et allemands ainsi que des règlements existants.

**Point 09**      **Rapport des résultats du groupe de travail « Grandes Ecoles »**

Le conseil d'université est favorable aux propositions du groupe de travail et encourage à l'unanimité la poursuite des travaux en ce sens.

**Point 14.1**      **Nouvel instrument de financement de l'UFA : « Wissenschaftliche Begegnungen / Rencontres Scientifiques »**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour l'instrument de soutien « Wissenschaftliche Begegnungen / Rencontres scientifiques » (cf. annexe).

**Point 14.2      Décision relative à la modification du nombre de participants aux programmes de PhD-Track pouvant bénéficier du soutien à la mobilité de l'UFA**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la suppression de la limitation du nombre maximum de participants aux programmes de PhD-Track pouvant bénéficier du soutien à la mobilité de l'UFA ainsi que la limitation à 5 du nombre des étudiants en Master pouvant s'inscrire par an.

**Point 15.2      Décision relative au soutien des CDFA 2013-15**

Le conseil d'université décide à l'unanimité de soutenir dans le cadre de l'appel d'offres « Collèges Doctoraux Franco-Allemands 2013-2015 » les coopérations énumérées en annexe.

**Point 15.3      Appel d'offres CDFA 2014-16**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux collèges doctoraux pour la période 2014-2016 (document en annexe).

**Point 15.4      Décision relative à la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux ateliers franco-allemands de recherche et de mise en réseau des jeunes chercheurs**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux ateliers franco-allemands de recherche et de mise en réseau des jeunes chercheurs (document en annexe) avec la modification suivante (en rouge dans le texte de l'annexe).

**Point 16.1                  Résultat de l'exercice 2011**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'approuver les comptes annuels 2011 et de statuer sur l'utilisation des reliquats budgétaires 2011 dans le cadre de la décision budgétaire modificative DBM 1/2012.

**Point 16.2      Décision budgétaire modificative n° 1/2012**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter le projet de décision budgétaire modificative n° 1 / 2012.

**Point 18      Décision relative à l'adhésion de nouveaux établissements membres**

Le conseil d'université décide à l'unanimité l'admission des établissements suivants en tant que membres de l'UFA :

1. Ecole du Louvre
2. HEC Paris
3. Hochschule Niederrhein
4. Jade Hochschule Wilhelmshaven-Oldenburg-Elsfleth
5. Otto-Friedrich-Universität Bamberg
6. Reims Management School
7. Sciences Po Grenoble
8. Universität Hohenheim
9. Université du Maine

**Point 19      **Prise de décision relative au calendrier des réunions du conseil d'université 2013****

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'université pour l'année 2013 suivant :

- 1) Jeudi, 04/04 - vendredi, 05/04/2013
- 2) Jeudi, 20/06 - vendredi, 21/06/2013
- 3) Jeudi, 12/12 - vendredi, 13/12/2013

ainsi que, pour l'année 2012, la date de la réunion extraordinaire du conseil d'université du 19/10/2012.